



Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR), fait à Genève, le 15 novembre 1975 – Adhésion par le Turkménistan.

Il résulte d'une notification du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qu'en date du 31 août 2020, le Turkménistan a adhéré à l'accord désigné ci-dessus, qui entrera en vigueur à l'égard de cet État le 29 novembre 2020, conformément au paragraphe 2 de l'article 6 de l'accord.

